

# AGIR ou SUBIR !

Nous sommes à mi scrutin des élections professionnelles, qui se déroulent du 18 février au 11 mars 2019. Ces dernières années, nous avons traversé les conjonctures économiques, les restructurations et les départs en PDV.

**Aujourd'hui, une nouvelle organisation est annoncée, certaines directions sont regroupées sans préciser l'impact sur le social, sur notre emploi et la stratégie d'Air France KLM.**

Cette stratégie sera présentée dans les nouvelles instances, au lendemain des résultats des élections professionnelles.

Vous avez toutes et tous été témoins de la prise de participation du gouvernement néerlandais dans le groupe Air France KLM.

Cette décision fait suite à la volonté forte de tous les acteurs de KLM à défendre les intérêts de leur entreprise. De TOUS les salariés de KLM jusqu'au plus haut niveau du gouvernement.

**C'est pourquoi, il est indispensable que la participation aux élections professionnelles soit sans équivoque et massive afin de pouvoir peser fortement sur les choix stratégiques d'AIR FRANCE.**

Notre engagement doit être solidaire et sans faille afin de pérenniser l'avenir de notre entreprise et de ses salariés.

**Ne restez pas silencieux à regarder l'histoire se construire, soyons acteurs de notre futur.**

Faites entendre votre voix en votant CFE-CGC. Vous êtes le centre de nos préoccupations ! Avec NOUS ce sera VOUS !

**Vos représentants CFE-CGC\***



<http://cfecgcaf.org>

**\*la référence syndicale Air France**